

DÉPISTAGE DES CANCERS :

UN MOYEN EFFICACE POUR ÊTRE ACTEUR DE SA SANTÉ !

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Hommes et femmes : 50-74 ANS

Un test de recherche de sang dans les selles, simple, fiable, à réaliser chez soi pour les personnes sans facteur de risque pour ce cancer. Lorsque le test est positif (4 % des cas), une coloscopie est nécessaire pour identifier la cause du saignement.

LE CANCER COLORECTAL SE GUÉRIT DANS 9 CAS SUR 10 S'IL EST PRIS EN CHARGE PRÉCOCEMENT.

OÙ OBTENIR VOTRE KIT DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL ?



Retirez-le à l'occasion d'une consultation (médecin généraliste, gynécologue, gastro-entérologue)



Commandez-le gratuitement en ligne sur monkit.depistage-colorectal.fr



Retirez-le gratuitement auprès de votre pharmacien

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

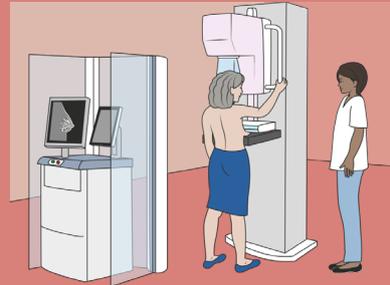
Femmes : 50-74 ANS

Une mammographie (radio des seins) à réaliser dans un cabinet d'imagerie médicale tous les 2 ans.

Liste des cabinets d'imagerie sur www.depistage-cancer.fr/centre.

LE CANCER DU SEIN EST LE CANCER LE PLUS FRÉQUENT. AVEC UNE SURVEILLANCE RÉGULIÈRE, LES CHANCES DE GUÉRISON SONT MEILLEURES.

LA MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE, COMMENT ÇA SE PASSE ?



Vidéo expliquant le déroulement du dépistage.



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Femmes : 25-65 ANS

L'examen recommandé est un prélèvement cervico-utérin («frottis»).

➔ De 25 à 29 ans, un dépistage tous les 3 ans (après 2 dépistages normaux à 1 an d'intervalle).

➔ De 30 à 65 ans, un dépistage tous les 5 ans (si le précédent dépistage après 30 ans est négatif).

➔ Où peut-on faire son dépistage sans ordonnance ? Chez un gynécologue, un médecin généraliste, une sage-femme, un laboratoire de biologie médicale.

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS PEUT ÊTRE ÉVITÉ GRÂCE AU DÉPISTAGE.

BON À SAVOIR

Les papillomavirus (HPV) sont des virus sexuellement transmissibles pouvant être à l'origine de certains cancers tels que les cancers du col de l'utérus, les cancers de la sphère ORL ou encore les cancers de l'anus, du vagin, de la vulve ou du pénis.

La vaccination contre les HPV s'est révélée être un moyen de protection efficace contre ces infections et donc diminue le risque de développement des cancers.

Elle est recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans pour les filles et les garçons.

Parlez-en avec un professionnel de santé.

LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DÉPISTAGE (2022-2023)

(nombre de personnes dépistées / nombre de personnes invitées)

Région Centre Val-de Loire	→	36,4 %
Département du Loir-et-Cher	→	39,2 %
Canton de Beauce	→	37,7 %

Région Centre Val-de Loire	→	51,7 %
Département du Loir-et-Cher	→	53,2 %
Canton de Beauce	→	50,4 %

COMMENT AVOIR ACCÈS AU DÉPISTAGE ?

En fonction de votre âge, vous recevez régulièrement une invitation pour les 3 programmes de dépistage, pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Ces invitations vous permettent de contacter le professionnel de santé de votre choix pour la réalisation de ces examens.

Après 74 ans pour le dépistage du cancer du sein et colorectal ou après 65 ans pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, vous ne recevez plus les invitations. Vous pouvez continuer les examens de dépistage après discussion avec votre médecin.

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE INVITATION ?

Contactez votre caisse d'Assurance Maladie

CPAM : 36.46

MSA BEUCE COEUR DE LOIRE
(Départements 18/28/45) :

02.37.999.999

MSA BERRY TOURAINE
(Départements 36/37/41) :

02.54.44.87.87

MGEN : 36.76

SNCF : 04.95.04.04.04

MGP : 09.71.10.11.12

VOUS AVEZ UNE QUESTION SUR VOTRE DOSSIER DE DÉPISTAGE ?

Contactez votre CRCDC

CRCDC - Antenne 41
Tour de Consultation
3 Rue Robert Debré
41260 La Chaussée Saint-Victor
Sein : 02.54.43.67.26
Col de l'utérus : 02.47.47.98.94
Colon : 02.54.43.54.04

contact.41@depistage-cancer.fr

[f CRCDC Centre-Val de Loire](https://www.facebook.com/CRCDC-Centre-Val-de-Loire)

www.depistage-cancer.fr/centre

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) organise le dépistage du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus en lien avec les organismes d'Assurance maladie.